



Vendredi 16 mars 2007

Nomination à la présidence du Conseil national de la comptabilité



Thierry BRETON, ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, a nommé M. Jean-François LEPETIT à la présidence du Conseil national de la comptabilité.

Jean-François LEPETIT, fort de son expérience professionnelle et des responsabilités qu'il a exercées à la tête du CMF et de la COB ainsi que dans le monde bancaire français aura notamment pour tâche de préparer une évolution de cette institution

En effet, le CNC doit voir son rôle s'accroître, après l'entrée en vigueur des normes IFRS et au moment où la concurrence des normes au niveau international s'intensifie. Il doit aussi réfléchir aux sujets nouveaux, par exemple l'inscription des marques au bilan des entreprises, que ces marques aient été acquises par croissance externe ou développées en interne. Plus généralement, le dispositif normatif actuel – composé du CNC et du CRC - doit mieux associer toutes les parties prenantes à l'élaboration des normes comptables compte tenu de l'impact de ces normes sur le comportement des investisseurs et la conduite de la gestion des entreprises, en un mot du fonctionnement de l'économie.

À cette fin, Thierry Breton a demandé à Jean-François LEPETIT de lui faire des propositions pour moderniser nos méthodes de travail dans le domaine de la comptabilité dans notre pays, de façon notamment à mieux les insérer dans les évolutions internationales structurantes et à mieux anticiper les conséquences économiques sous-jacentes.

Dans le même esprit, Jean-François LEPETIT modernisera l'organisation interne du CNC en s'appuyant sur un secrétariat général renouvelé, à la compétence technique reconnue au niveau national et international. La nouvelle équipe aura naturellement pour objectif de confirmer la position du CNC comme instance de concertation de l'ensemble des parties prenantes françaises sur les sujets de sa compétence et comme interlocuteur légitime des instances internationales dans ces domaines.

Enfin, comme il l'avait souhaité lors du colloque sur les comptabilités des États du 9 janvier dernier, le ministre a demandé au nouveau président du CNC d'examiner, en lien avec les directions concernées, comment la mission des normes comptables publiques qui prépare les travaux du Comité des normes de comptabilité publique prévu par la LOLF pourrait être placée en meilleure synergie avec les services du CNC.

Thierry BRETON rend hommage à l'action conduite par Antoine BRACCHI à la tête du CNC depuis 1990. Sous ses mandats, le CNC a contribué à animer au sein du monde économique et administratif français un dialogue constructif et à permettre avec un grand professionnalisme l'élaboration des normes comptables pertinentes dans notre pays. Son action a été remarquable pendant une période où les problématiques comptables ont pris une place de premier plan dans les différentes instances de régulation internationale.

Contacts presse :

Cabinet de Thierry BRETON : 01 53 18 41 35